

RCS : LE PUY
Code greffe : 4302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LE PUY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 00180
Numéro SIREN : 883 020 950
Nom ou dénomination : 2MCL SERVICES

Ce dépôt a été enregistré le 16/06/2023 sous le numéro de dépôt B2023/002153

Désignation de l'entreprise SASU 2MCL SERVICES			Néant <input type="checkbox"/> *			
Adresse de l'entreprise 110 LOTISSEMENT DE L'ETANG 43200 YSSINGEAUX						
Numéro SIRET* 8 8 3 0 2 0 9 5 0 0 0 0 1 9						
Durée de l'exercice en nombre de mois* 12			Durée de l'exercice précédent* 21			
			Exercice N clos le 31/12/2022			
ACTIF			Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010	012		
		Autres*	014	016		
	Immobilisations corporelles*		028	030	1 646	4 755
	Immobilisations financières* (1)		040	042		
	Total I (5)		044	048	1 646	4 755
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	052		
		Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	070		17 422
		Autres* (3)	072	074		365
	Valeurs mobilières de placement		080	082		
	Disponibilités		084	086		14 935
	Charges constatées d'avance *		092	094		293
	Total II		096	098		33 017
	Total général (I + II)		110	112	1 646	37 772
PASSIF				Exercice N NET 1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120		2 000	
	Écarts de réévaluation		124			
	Réserve légale		126			
	Réserves réglementées*		130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*		131			
	Report à nouveau		134		(20 113)	
	Résultat de l'exercice		136		20 196	
	Provisions réglementées		140			
	Total I		142		2 083	
Provisions pour risques et charges		Total II		154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164			
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166		2 367	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :.....		169	18 687	33 322	
	Produits constatés d'avance		174			
Total III		176		35 689		
Total général (I + II + III)		180		37 772		
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	620	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise SASU 2MCL SERVICES		Néant <input type="checkbox"/>		
A - RÉSULTAT COMPTABLE				Exercice N clos le 31/12/2022		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		dont export	209	210	
	Production vendue	biens	et livraisons	215	214 40 465	
			services*	intracommunautaires	217	218 88 540
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires.)			222	
	Production immobilisée*	produits finis et en cours de production			224	
	Subventions d'exploitation reçues				226	
	Autres produits				230	159
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	129 164	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234	
	Variation de stocks (marchandises)*				236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238	20 595
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*				240	
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	15 235
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)			243	1 352
	Rémunérations du personnel*				250	57 870
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	10 393
	Dotations aux amortissements*				254	1 325
	Dotations aux provisions				256	
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*			259	
dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			260			
Total des charges d'exploitation (II)				264	107 555	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	21 609	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers			(III)	280	
	Produits exceptionnels			(IV)	290	
	Charges financières			(V)	294 1 398	
	Charges exceptionnelles	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)			347	
		dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)			348	
Impôts sur les bénéfices*				(VII)	306 15	
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	20 196	
B - RÉSULTAT FISCAL				Reportez le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col. 2	312 20 196	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318		
	Provisions non déductibles*			322		
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)			324	15	
	Divers* dont intérêts excédentaires des cpes-cis d'associés	247		330		
			Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC	248		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art.239 sexies D))			249	251
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU (44. octies A)	987	342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989		
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodécies)	991	Investissements outre-mer	344		
	ZFANG (44 quaterdecies)	345	Zone de développement prioritaire (44 sepdecies)	993		
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)	992				
	Dont divers	Créance due au report en arrière du déficit	346	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647	350
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648	
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies F)	990	
Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)		645	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	649		
		Déduct° exception. simulateur de conduite (art 39 decies E)	641			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				352	20 211	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière :			356		
	Déficits antérieurs reportables : * 20. 113 dont imputés sur le résultat :			360	20 113	
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				370	98	

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU 2MCL SERVICES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 37 773 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 20 197 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 24/02/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

Valeurs brutes			
Immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles	5 781	621	6 402
Immobilisations financières			
Total	5 781	621	6 402
Amortissements & provisions :			
Immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles	321	1 326	1 646
Immobilisations financières			
Total	321	1 326	1 646
ACTIF NET			4 756

Les flux s'analysent comme suit :

Ventilation des augmentations			
Virements de poste à poste			
Virements de l'actif circulant			
Acquisitions		621	621
Apports			
Créations			
Réévaluations			
Augmentations de l'exercice		621	621
Ventilation des diminutions			
Virements de poste à poste			
Virements vers l'actif circulant			
Cessions			
Scissions			
Mises hors service			
Diminutions de l'exercice			

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 18 081 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :



Créances de l'actif immobilisé :

Créances rattachées à des participations

Prêts

Autres

Créances de l'actif circulant :

Créances Clients et Comptes rattachés	17 423	17 423
Autres	365	365
Capital souscrit - appelé, non versé		
Charges constatées d'avance	293	293

Total	18 081	18 081
--------------	---------------	---------------

Prêts accordés en cours d'exercice

Prêts récupérés en cours d'exercice

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 2 000,00 euros décomposé en 200 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 35 689 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :



Emprunts obligataires convertibles (*)		
Autres emprunts obligataires (*)		
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :		
- à 1 an au maximum à l'origine		
- à plus de 1 an à l'origine		
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 367	2 367
Dettes fiscales et sociales	14 631	14 631
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes (**)	18 692	18 692
Produits constatés d'avance		
Total	35 689	35 689

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice

(**) Dont envers les associés 18 688

Charges à payer



ACHATS MATIERES PREMIERES NP	961
HONORAIRES NP	900
DETTES PROVIS. PR CONGES A PAYER	2 419
ORG.SOCIAUX / CP.	455
TAXE APPRENTISSAGE A PAYER	49
FORMATION CONTINUE A PAYER	108
Total	4 892

Notes sur le bilan**Comptes de régularisation****Charges constatées d'avance**

ASSURANCES, PERIODE D AVANCE	293
------------------------------	-----

Total	293
--------------	------------

Notes sur le compte de résultat**Chiffre d'affaires****Répartition par marché géographique**

FRANCE	129 006
TOTAL	129 006

2MCL SERVICES

Société par Actions Simplifiée à associé unique au capital de 2 000 €

- :-

Siège social : YSSINGEAUX (Haute-Loire)
110 Lotissement de l'Etang, Lieu-dit Le Piny Haut

- :-

883 020 950 R.C.S. LE PUY EN VELAY

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DES ASSOCIES

DU 12 JUIN 2023

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS

LE 31 DECEMBRE 2022

TROISIEME RESOLUTION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 20 196,74 euros de la manière suivante :

- Au compte « Report à nouveau » en compensation des pertes antérieures et pour apurement total de ce compte, soit :	20 113,04 €
- Au comptes « Réserve légale » :	4,19 €
- Au comptes « Autres Réserves » :	79,51 €
TOTAL	20 196,74 €

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du C.G.I., il est rappelé qu'aucune distribution de bénéfices n'a été effectuée au titre des exercices visés par ce texte et précédents celui soumis à l'approbation de la présente assemblée.

LE PRESIDENT

**CERTIFIÉ
CONFORME**

